

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et production écrite

Dominante narrative

FRA-4062-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

Mise à jour
Septembre 2000

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Dominante narrative

FRA-4062-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

**Mise à jour
Septembre 2000**

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 — 00-0337

ISBN 2 - 550 - 36189-X

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2000

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1. Orientations et conséquences	2
2. Compréhension en lecture	3
2.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.2. Tableau de pondération.....	4
2.3. Comportements observables.....	5
3. Production écrite	7
3.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	7
3.2. Tableau de pondération.....	8
3.3. Comportements observables.....	9
4. Justification des contenus et de la pondération	11
5. Spécification de l'épreuve.....	12
5.1. Type d'épreuve	12
5.2. Déroulement.....	13
5.3. Importance relative et note de passage	14
5.4. Conditions particulières	14

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à extraire du programme d'études de français, plus particulièrement du cours FRA-4062-3, les éléments essentiels et représentatifs qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet de faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés dans le programme, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle permet d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues à des fins d'évaluation sommative.

La définition du domaine constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1. ORIENTATIONS ET CONSÉQUENCES

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a également pour objectif d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : ainsi, les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à un autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et s'amplifient en même temps que les éléments d'apprentissage laissent voir des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'une année à l'autre.

Le programme a pour but de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer des habiletés à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on vise à ce que l'adulte utilise également les ressources de la langue pour développer ses habiletés à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le réinvestissement dans la production de ce qui a été appris en ce qui concerne la compréhension et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on mettra en place des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger des textes significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve du présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour interpréter et évaluer le sens des textes qui lui sont proposés et d'extrapoler à partir de ceux-ci.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Quand cela sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte pour ce qui est de la production des éléments étudiés en ce qui a trait à la compréhension et vice versa.

2. COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire un texte à dominante narrative : nouvelle ou récit tirés de la littérature francophone.

Habiletés de synthèse et indicateurs

Dégager les composantes du texte :

- Décrire le personnage principal, les lieux, les objets, l'époque et la durée.
- Établir la structure narrative du récit.

Analyser la matière narrative :

- Montrer la cohérence entre les éléments du récit.
- Reconnaître les valeurs véhiculées dans le récit.
- Trouver le ou les thèmes.

Donner une appréciation critique :

- Montrer ce qui vient confirmer ou infirmer sa propre vision du monde.
- Décrire le style particulier du texte.
- Juger de l'intérêt particulier du texte.

Exploiter les ressources de la langue :

- Expliquer le sens des mots et des expressions selon le contexte.
- Montrer en quoi l'orthographe grammaticale et certains éléments syntaxiques contribuent à faire saisir le sens du texte.
- Formuler des réponses en respectant les règles de la langue.
- Présenter une appréciation critique de l'œuvre lue.

2.2. Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

HABILETÉS	DISCOURS	LANGUE
DÉGAGER LES COMPOSANTES DU TEXTE 20 %	· Personnage principal, lieux, objets, époque et durée · Structure narrative du récit (1) 20 %	· Sens des mots et des expressions · Contribution de l'orthographe grammaticale et de certains éléments syntaxiques au sens du texte
ANALYSER LA MATIÈRE NARRATIVE 30 %	· Cohérence entre les éléments du récit · Valeurs véhiculées · Thèmes développés (2) 30 %	
DONNER UNE APPRÉCIATION CRITIQUE 10 %	· Confrontation de différentes visions du monde · Style particulier du texte · Intérêt particulier du texte (3) 10 %	
EXPLOITER LES RESSOURCES DE LA LANGUE 40 %	· Style particulier de l'œuvre lue · Valeurs véhiculées · Intérêt particulier de l'œuvre lue (4) 25 %	
	· Respect des règles du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses (5) 5 %	
PONDÉRATION 100 %	90 %	(6) 10 %

2.3. Comportements observables

À la lecture d'un texte à dominante narrative, l'adulte sera capable :

Dimension 1

- de faire ressortir les caractéristiques du personnage principal;
- de situer l'époque et de dépeindre les lieux où se déroule l'histoire ou l'action principale du récit;
- de décrire les objets ayant une incidence sur le déroulement de l'histoire;
- de délimiter la durée de l'histoire ou de l'action principale du récit;
- de décrire la situation initiale;
- de reconnaître l'élément perturbateur ou l'amorce de l'intrigue;
- de faire ressortir les faits et les actions qui constituent l'intrigue;
- de relever les modifications successives dans les comportements et les attitudes du personnage principal;
- d'indiquer le dénouement du récit;
- de décrire la situation du personnage principal à la fin du récit;

Dimension 2

- de constater que le personnage principal est en accord avec les lieux et l'époque où se déroule le récit;
- de démontrer comment les changements de l'état psychologique du personnage principal et le dénouement sont liés de façon logique au déroulement du récit ou de l'intrigue suivant une certaine chronologie;
- d'expliquer comment certaines actions marquent la progression de l'intrigue;
- de déterminer les valeurs morales et sociales que révèlent les caractéristiques des personnages et du milieu;
- de préciser la préoccupation autour de laquelle s'articule le récit;

Dimension 3

- de comparer ses propres valeurs à celles qui sont véhiculées dans le récit;
- de reconnaître certains procédés narratifs, des figures de style et le niveau de langue utilisé;
- d'apprécier le texte dans son ensemble quant à la vraisemblance des éléments du récit, à son originalité et au style;

Dimension 4

- de présenter une appréciation critique dans un texte bien structuré traitant des aspects suivants :
 - le style particulier de l'œuvre lue;
 - les valeurs véhiculées dans le récit en comparaison avec ses propres valeurs;
 - l'intérêt particulier de l'œuvre lue, compte tenu de la vraisemblance des éléments du récit et de son originalité;

Dimension 5

- de respecter les règles du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes);

Dimension 6

- d'expliquer le sens de mots, d'expressions ou de phrases selon le contexte;
- d'expliquer le sens des mots ou d'expressions provenant de variantes linguistiques dans la francophonie et le sens de certains régionalismes;
- de montrer comment certains accords contribuent à faire saisir le sens du texte;
- de faire ressortir l'apport de certains signes de ponctuation au sens des phrases.

3. PRODUCTION ÉCRITE

3.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un texte à dominante narrative : texte s'apparentant à la nouvelle littéraire ou récit d'un événement vécu ou imaginaire.

Habiletés de synthèse et indicateurs

Planifier la production de son texte :

- Déterminer le contenu et l'organisation de son texte.

Présenter ses idées :

- Tenir compte des exigences de la situation de communication.
- Raconter une histoire en développant un thème.
- Créer des personnages, des événements, des lieux à une époque donnée.
- Structurer son texte de façon cohérente.

Exploiter ses idées :

- Établir des liens entre divers éléments de l'histoire : personnages, objets, actions, lieux, événements, chronologie.
- Apporter des éléments qui maintiennent l'intérêt.
- Concevoir des situations qui mettent en jeu les valeurs propres aux personnages.
- Choisir des mots justes et des expressions correctes qui se rattachent au contexte.
- Employer des procédés stylistiques variés.

Appliquer les règles du fonctionnement de la langue :

- Construire des phrases en respectant les règles syntaxiques.
- Suivre les règles de l'orthographe grammaticale.
- Écrire correctement les mots employés.

Réviser son texte :

- Soigner la présentation de son texte.

3.2. Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

HABILETÉS	DISCOURS	LANGUE
PLANIFIER LA PRODUCTION DE SON TEXTE 4 %	· Contenu et organisation du texte (1) 4 %	
PRÉSENTER SES IDÉES 24 %	· Exigences de la situation de communication (4 %) · Thème développé dans une histoire · Personnages, événements, lieux, époque (12 %) · Structure et cohérence du texte (8 %) (2) 24 %	· Respect des règles syntaxiques (16 %)
EXPLOITER SES IDÉES 28 %	· Liens entre les éléments de l'histoire (8 %) · Éléments qui maintiennent l'intérêt · Situations qui mettent en jeu des valeurs propres aux personnages (12 %) · Choix de mots justes et d'expressions correctes (8 %) · Emploi de procédés stylistiques variés (3) 28 %	· Respect des règles de l'orthographe grammaticale · Respect de l'orthographe d'usage des mots employés (24 %)
APPLIQUER LES RÈGLES DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE 40 %		(4) 40 %
RÉVISER SON TEXTE 4 %	· Présentation du texte (5) 4 %	
PONDÉRATION 100 %	60 %	40 %

3.3. Comportements observables

Dans une production écrite à dominante narrative, l'adulte devra :

Dimension 1

- établir le plan détaillé de son texte selon la structure narrative;

Dimension 2

- exprimer ses idées en respectant son intention de communication et le contexte situationnel;
- adapter son texte aux destinataires;
- mettre en évidence une préoccupation relative à une thématique;
- déterminer les caractéristiques physiques et morales des personnages;
- déterminer les lieux et l'époque servant de cadre à l'histoire;
- présenter des événements constituant la trame narrative;
- ordonner ses idées en respectant une structure narrative simple ou complexe, une chronologie linéaire ou comportant des retours en arrière ou des projections;
- grouper ses idées en paragraphes de façon appropriée;
- employer des indices chronologiques, des mots de relation et des mots de substitution pour établir des liens dans son texte;

Dimension 3

- s'assurer que les personnages agissent conformément au contexte dans lequel on les a situés et qu'ils évoluent suivant la chronologie choisie;
- enrichir son texte d'éléments qui relèvent du réel ou de l'imaginaire et qui correspondent aux caractéristiques de la nouvelle ou du récit;
- faire en sorte que les personnages évoluent dans un milieu en fonction des valeurs morales et sociales qui leur sont attribuées;

- employer un vocabulaire varié et descriptif adapté à la situation d'écriture;
- utiliser des procédés littéraires associés au mode narratif;
- rendre son texte agréable à lire par la recherche de l'harmonie et de l'originalité dans l'écriture;

Dimension 4

- rédiger son texte en appliquant les règles syntaxiques usuelles concernant la structure des phrases et la ponctuation;
- appliquer correctement **toutes les règles** concernant les accords du verbe, du participe passé, du nom, du pronom, du déterminant et de l'adjectif;
- écrire correctement les mots employés en appliquant les règles relatives à l'orthographe d'usage;

Dimension 5

- s'assurer que la mise en page est conforme au genre d'écrit retenu et que l'écriture est lisible.

4. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LA PONDÉRATION

En ce qui concerne la **compréhension**, les habiletés de synthèse retenues correspondent aux objectifs intermédiaires du programme d'études. Cependant, le premier objectif, *Préparer sa lecture*, ne peut faire l'objet d'une évaluation sommative compte tenu du temps et des ressources dont l'adulte dispose au cours d'une session d'examen. La plupart des indicateurs de l'habileté ont été retenus comme objet d'étude.

Pour le cours considéré ici, une dimension nouvelle a été créée pour permettre d'évaluer d'une façon particulière la capacité de l'adulte à « donner une appréciation critique » de l'œuvre lue; c'est pourquoi 25 p. 100 des points de l'épreuve sur la compréhension y sont consacrés.

Quant à la dimension particulière créée pour évaluer le respect du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses, elle reçoit une pondération de 5 p. 100 pour l'ensemble des deux parties de l'épreuve relative à la compréhension (2 p. 100 dans l'appréciation critique et 3 p. 100 dans la partie en compréhension).

Pour ce qui est de la **production**, tous les objectifs intermédiaires ont été retenus comme habiletés de synthèse. Cependant, un seul indicateur de l'habileté de l'objectif intermédiaire *Planifier la production de son texte* a été retenu comme objet d'étude; il s'agit de celui où l'on demande de « déterminer le contenu et l'organisation de son texte »; sa pondération en 4^e secondaire est de 4 p. 100. De même, un seul indicateur de l'habileté de l'objectif intermédiaire *Réviser son texte* a été retenu comme objet d'étude; il s'agit de celui où l'on exige de « soigner la présentation de son texte »; sa pondération varie d'une classe à une autre, elle est de 4 p. 100 en 4^e secondaire.

On remarquera aussi qu'une pondération des divers éléments d'étude a été introduite dans les dimensions 2, 3 et 4. Elle permet de montrer la manière précise dont les éléments d'étude sont groupés. Elle comporte aussi le nombre de points sur 100 attribué à chaque élément évalué au moment de la préparation des grilles de correction pour la production écrite.

5. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en trois parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à présenter une appréciation critique de l'œuvre lue, la deuxième, de mesurer son habileté à lire un texte à dominante narrative et la troisième, de mesurer son habileté à écrire un texte dans la même dominante. On doit faire passer l'épreuve à la fin des apprentissages.

5.1. Type d'épreuve

L'épreuve se compose de trois parties distinctes. Au cours de l'épreuve, l'adulte doit se trouver dans le contexte d'une véritable situation de communication.

5.1.1. Compréhension en lecture

Première partie de l'épreuve

L'adulte devra faire une appréciation critique d'au moins 250 mots de la nouvelle lue, celle-ci devant être tirée de la littérature francophone et compter environ quinze pages. Le travail devra être présenté dans un texte bien structuré traitant de tous les aspects de l'appréciation critique mentionnés dans le programme du présent cours et dont la liste apparaît dans les comportements observables (dimension 4).

Le *Cahier de l'élève* sera fourni à l'adulte pour lui indiquer quels aspects devront être traités dans son appréciation critique. La *Liste des points à vérifier*, comportant la pondération qui correspond aux critères de correction à partir desquels son appréciation critique sera évaluée, sera également remise à l'adulte.

Deuxième partie de l'épreuve

Un texte à dominante narrative (nouvelle ou récit tirés de la littérature francophone) de 1 000 à 1 500 mots sera présenté à l'adulte. Les objets d'étude retenus pour le cours considéré ici seront mesurés à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit.

Ces items peuvent être à **réponse choisie** ou à **réponse construite**.

Lors de la rédaction des items, on devra **obligatoirement** tenir compte des trois niveaux de compréhension décrits ci-dessous. De plus, on devra essayer, autant que possible, de répartir le nombre d'items entre les trois niveaux selon la proportion établie ci-dessous.

Niveaux de compréhension

Les différents niveaux de compréhension se traduisent par les réactions que l'adulte manifeste par rapport à un texte dans ses réponses à des items.

- **une interprétation du texte** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour interpréter le sens du texte et en expliquer certaines parties ou certains aspects (40 p. 100 des items);
- **une évaluation et un jugement** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour juger de la valeur du texte et en évaluer certaines parties ou certains aspects (50 p. 100 des items);
- **une exploration du sens et une extrapolation à partir du texte** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour intégrer, adapter, restructurer le texte ou des parties du texte et proposer différentes interprétations et évaluations dans le prolongement de sa personnalité (10 p. 100 des items).

5.1.2. Production écrite

Troisième partie de l'épreuve

L'adulte devra rédiger un texte à dominante narrative (texte s'apparentant à la nouvelle littéraire ou récit d'un événement vécu ou imaginaire) de 350 à 400 mots. Deux ou trois sujets différents lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ».

Une *Liste des points à vérifier* sera fournie à l'adulte pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste, comportant aussi la pondération, correspond aux critères de correction à partir desquels son texte sera évalué.

5.2. Déroulement

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours en trois sessions distinctes en salle d'examen. Idéalement, on devra suivre l'ordre des parties au moment de la passation de l'épreuve.

Pour la première partie de l'épreuve (appréciation critique), le *Cahier préparatoire à l'épreuve* devra être remis à l'adulte au moment de son apprentissage relatif à ce sujet.

Durée de l'épreuve

- première partie (relative à l'appréciation critique) : 2 heures 30 minutes
- deuxième partie : 3 heures
- troisième partie : 3 heures

5.3. Importance relative et note de passage

Pour le cours considéré ici, les deux parties de l'épreuve consacrée à la compréhension représentent 50 p. 100 du total et celle qui porte sur la production, 50 p. 100 également. (En ce qui concerne la compréhension, la première partie représente 27 p. 100; la seconde 73 p. 100).

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

Parties de l'épreuve		Correction		Pondération	Points accordés
1.	Appréciation critique	/27	/100	x 0,5	/50
2.	Compréhension en lecture	/73			
3.	Production écrite		/100	x 0,5	/50
				Total :	/100

5.4. Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française, d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. L'utilisation de tout autre document est interdite pour la deuxième partie de l'épreuve.

En ce qui concerne la **production écrite**, l'utilisation de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonyme, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) est aussi autorisée.

Au moment de rédiger son **appréciation critique**, l'adulte a le droit de recourir à l'œuvre elle-même, ainsi qu'à ses fiches ou notes de lecture. Des indications particulières sont fournies à l'adulte, dans le *Cahier préparatoire à l'épreuve* pour préciser les exigences à respecter quant au contenu admissible sur les fiches ou notes de lecture autorisées en salle d'examen.

